
Bulletin d'histoire politique

L'ascension de nouvelles élites et l'histoire du Québec

Michel Sarra-Bournet



Volume 3, Number 2, Winter 1995

L'histoire du Québec revue et corrigée

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1063244ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1063244ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association québécoise d'histoire politique
Septentrion

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Sarra-Bournet, M. (1995). L'ascension de nouvelles élites et l'histoire du Québec. *Bulletin d'histoire politique*, 3(2), 43–73.
<https://doi.org/10.7202/1063244ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1995

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

L'ASCENSION DE NOUVELLES ÉLITES ET L'HISTOIRE DU QUÉBEC¹

Michel Sarra-Bournet

École nationale d'administration publique

La bourgeoisie se définit par ses représentants lorsqu'ils consentent à se faire responsables de leur classe sociale et, par voie de conséquence directe, de toute la Nation. C'est à la bourgeoisie de diriger l'opinion, de conduire les hommes, de servir l'État.

Jeunesse Indépendante Catholique
L'avenir de notre bourgeoisie,
Montréal, 1939, p. 7

Au cours de leur histoire, les Québécois francophones ont souvent cherché conseil auprès de leurs élites. La Commission parlementaire sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, un comité élargi de l'Assemblée nationale mis sur pied pour élaborer la position du Québec à la suite de la non-ratification de l'accord du Lac Meech, n'est qu'une expression récente de ce phénomène². La presque totalité des membres de la commission, devant lesquels les représentants des groupes ont beaucoup discuté des aspects économiques du statut constitutionnel du Québec, ont donné leur aval aux conclusions d'un rapport que l'on considère comme l'expression de la volonté du Québec. Comment expliquer qu'à certains époques, les Québécois francophones aient été disposés à de si larges consensus? Leur société est-elle, par nature, consensuelle?

La complexité de l'Histoire est trop souvent réduite à des propositions aussi simples. Certes, la société québécoise a connu des épisodes de convergence idéologique, surtout lors des crises économiques. Mais, de là à affirmer qu'il s'agit d'une caractéristique fondamentale de la culture politique du Québec, il y a un trop grand pas à franchir. Mais sans vouloir émettre une théorie cyclique, comme Arthur Schlesinger Jr. ou Gérard

Bergeron l'on fait respectivement pour l'histoire américaine et la Guerre froide³, il faut admettre qu'au début des années 30, 60 et 90, l'idéologie dominante a préconisé un rapprochement et une collaboration des groupes socio-économiques. À chaque fois, leurs membres ont adopté des solutions inspirées du discours d'un groupe social en ascension.

Dans les années trente, il s'agissait des penseurs de l'Église attachés au mouvement de l'École sociale populaire, qui préconisaient le «corporatisme social», un compromis entre le capitalisme et le socialisme⁴. Cette idée gagnait en popularité quand éclata la Deuxième Guerre mondiale et que la prospérité ramena les conflits de classes. Dans les années 1960, ce sont les technocrates qui parlaient de «planification concertée», alors même qu'ils étaient en voie de faire leur niche dans l'appareil gouvernemental. L'idée échoua pour une foule de raisons, notamment la recrudescence du militantisme syndical après 1965 et la résistance des technocrates eux-mêmes, qui hésitaient à partager un pouvoir étatique récemment acquis. Aujourd'hui, les héros du Québec contemporain sont les hommes et femmes d'affaires, qui sont constamment sollicités pour faire partie du gouvernement ou pour se livrer à diverses formes de «partenariat». À la fin des années 1970, le Parti Québécois fit en ce sens une première tentative infructueuse avec ses «sommets socio-économiques», mais la conjoncture ne s'y prêtait guère. Cependant, au tournant des années 1990, une nouvelle atmosphère consensuelle a rapproché les représentants du patronat, des syndicats et de l'État autour des concepts de «synergie» et de «qualité totale»⁵. Dans chacun de ces trois exemples, il s'agissait de stratégies de collaboration de classes dans une conjoncture de chômage élevé.

Comment expliquer ce phénomène? Nous procéderons à partir de l'exemple du consensus social que le Québec a vécu durant les premières années de la Révolution tranquille. En 1960, le Conseil d'orientation économique du Québec (COEQ) fut constitué par Jean Lesage afin de conseiller le gouvernement du Québec sur sa stratégie économique. La philosophie qu'embrassait le COEQ était comparable à celle de la génération ascendante formée de gens éduqués, d'experts jeunes et dynamiques qu'on a désigné sous le nom de «nouvelle classe moyenne». Pour bien des spécialistes des sciences sociales et des historiens qui ont écrit dans les années 1960 et 1970, l'histoire de la révolution tranquille est celle de la nouvelle classe moyenne (NCM).

La première proposition avancée dans cet article est que la NCM a eu un impact important dans le débat socio-économique durant son ascension au pouvoir. Pendant quelques années, ses membres ont réussi à maîtriser le

langage des réformes politiques et économiques et, par voie de conséquence, à les imposer aux autres acteurs socio-politiques. Le COEQ était à la fois un instrument et un symbole du pouvoir de la NCM.

Cependant, cette classe ne fut jamais vraiment hégémonique. En réalité, la nouvelle classe moyenne n'a jamais agi seule. L'idéologie néo-nationaliste qui sous-tendait ses projets était partagée par les membres d'autres classes, et même par des figures importantes de l'Église catholique. La révolution tranquille a donc reçu le concours et l'inspiration d'individus qui ne faisaient pas partie de la NCM. De plus, bien que dominant, le «discours technocratique», a été interprété de diverses façons et a même été critiqué à son apogée. Enfin, la période de conflits sociaux amorcée en 1965 coïncida avec la fin de l'expérience de «planification concertée» mise de l'avant par le COEQ.

La première section de ce texte examinera le rôle de la NCM durant les premières années de la révolution tranquille. Mais avant d'entrer dans les détails, il sera important de définir le concept de «nouvelle classe moyenne», de décrire le discours de cette classe, de retracer les origines de l'idéologie «néo-nationaliste» et de voir comment ces deux derniers étaient liés à la révolution tranquille. Une seconde hypothèse sera avancée dans cet article, qui concerne la relation entre ces développements historiques et l'évolution de l'historiographie québécoise. Ceux et celles qui ont dépeint le siècle précédant la révolution tranquille comme une période de «grande noirceur» ont été influencés par le discours modernisateur des technocrates.

Par ailleurs, dans la seconde section, il sera question de la possibilité que l'expérience vécue au début des années 1960 soit en train de se reproduire à la faveur du nouveau consensus des années 1990. Ceux et celles qui perçoivent dans l'ensemble de l'histoire du Québec une domination de l'idéologie libérale sont peut-être les victimes des succès présumés d'une «nouvelle classe d'affaires». Il est possible, en effet, que ces historiens fassent la projection de la vision de l'actuelle «garde montante» dans un passé où leurs valeurs libérales ne pouvaient dominer, car la classe des entrepreneurs privés était marginale dans la société francophone.

PREMIERE PARTIE: L'ascension de la nouvelle classe moyenne et la révolution tranquille

S'il est exact que les «techniciens», tels qu'on les appelait à l'époque, ou les membres de la «nouvelle classe moyenne», comme les a baptisés Hubert Guindon, ont connu leur ascension à la fin des années 1950, que leur projet étatiste se soit concrétisé au début des années 1960, et que leur discours se

soit fait dominant pendant quelques années, il faut quand même remettre en question certaines idées reçues au sujet des premières années de la révolution tranquille. L'objet de cette section est de tenter de démontrer que:

- 1°) la révolution tranquille est effectivement concomitante à l'ascension de la NCM, mais que cette dernière a agi avec l'appui d'autres classes;
- 2°) le discours technocratique, bien que dominant, soulevait certaines réserves;
- 3°) l'échec du projet de planification concertée de l'économie a coïncidé avec la résurgence des clivages fondamentaux de la société québécoise;
- 4°) l'ascension de la NCM a eu un grand impact sur les auteurs de récits de la révolution tranquille.

Mais avant de passer au cœur de cette démonstration, il importe de définir avec précision les principaux concepts qui y seront employés.

Quatre définitions importantes

La «nouvelle classe moyenne» est un concept historique qui désigne les membres des professions, anciennes et nouvelles, formés dans les universités québécoises en pleine expansion, qui ont commencé à joindre les rangs des bureaucraties publiques et privées dans les années 1950. D'abord présents dans les facultés universitaires et les organisations syndicales, de même que dans les différentes institutions sociales et éducatives sous administration de l'Église, ils ont également pénétré les groupes d'affaires, à commencer par la Chambre de commerce de Montréal (CCDM).

Le premier auteur à décrire l'ascension de cette nouvelle classe est le sociologue Hubert Guindon qui écrivait en 1960 que:

Au sein de cette population récemment urbanisée, le groupe structurellement important ne fut pas celui des travailleurs, mais la nouvelle classe moyenne, un groupe de cols blancs salariés dont le nombre a augmenté et qui (...) a trouvé des emplois dans les bureaucraties gouvernementales, commerciales et religieuses qui n'ont cessé de croître⁶.

Au début des années 1960, avec l'élection du Parti libéral de Jean Lesage, des éléments de la NCM ont fait leur entrée dans la structure gouvernementale québécoise où cette classe a établi son assise et s'est subdivisée en «technocrates» (l'élite) et en «bureaucrates» (les exécutants).

Si on peut localiser la NCM à l'aide de sa position dans les couches bureaucratiques de la société québécoise, elle se définit également par la contribution particulière qu'elle a apporté à l'évolution idéologique de l'après-guerre québécois. Les idées maîtresses du «discours technocratique» ont connu leur heure de gloire au début des années 1960. Il s'agit, pour

reprendre la nomenclature de Jocelyn Létourneau, de la démocratie, la participation, la planification, le développement, l'aménagement, l'affirmation, les droits sociaux et la promotion collective⁷. La vision technocratique était fondée sur la conviction que la raison et les connaissances techniques pouvaient remédier aux problèmes sociaux et économiques. Évidemment, ceux qui étaient les mieux équipés pour ce travail étaient ces mêmes «techniciens» dont on vantait l'expertise.

Les intellectuels progressistes qui luttèrent contre le régime du premier ministre Duplessis de 1944 à 1959 opposaient au conservatisme de ce dernier une vision interventionniste. Toutefois, ils se sont divisés en deux groupes selon l'importance respective qu'ils accordaient aux deux niveaux de gouvernement dans la réforme politique et sociale du Canada français. Les «citélibristes» (d'après le nom de la revue fondée en 1950 par Pierre Elliott Trudeau), étaient opposés au nationalisme québécois, tandis que les «néo-nationalistes» voyaient dans la revalorisation de l'État du Québec l'instrument de la régénération des institutions et de la population francophones québécoises⁸. À mesure que s'étendit la NCM, au sein d'institutions créées par les technocrates et administrées par les bureaucrates, son vocabulaire fut adopté par l'ensemble des intellectuels qui partageaient le même désir de changement, les néo-nationalistes. L'idéologie néo-nationaliste soutenait que le Canada français devait:

regarder l'État du Québec comme la pierre angulaire d'une société moderne et laïque, sous la direction d'une nouvelle classe moyenne francophone. (...) On croyait qu'une intervention gouvernementale accrue était nécessaire pour la planification et le développement de l'économie⁹.

Cette position était partagée par les gens de plusieurs classes, y compris des membres du clergé qui désiraient que l'Église se retire de la plupart de ses activités temporelles¹⁰, des chefs syndicaux qui s'opposaient à la politique ouvrière de Duplessis, ainsi que des intellectuels traditionnels, comme les journalistes, qui lui retiraient progressivement leur appui¹¹. Comme on le verra plus bas, même les groupes patronaux qui devenaient de plus en plus bureaucratisés, ne purent échapper à la marche des «techniciens». Elles demandèrent toutes à leur tour l'intervention de l'État québécois dans la société et l'économie¹².

Les néo-nationalistes étaient donc les apôtres et les précurseurs de la «révolution tranquille». Cette appellation, attribuée à un journaliste de Toronto¹³, désigne, selon les auteurs, une période de l'histoire du Québec qui peut se limiter aux quatre premières années du régime Lesage, ou s'étendre jusqu'à la fin du premier mandat gouvernement de René

Lévesque, en 1981. La révolution tranquille peut également être définie par les réformes institutionnelles et économiques qui ont été mises en place durant la période désignée. Une grande partie de ces réformes viennent d'un sentiment d'infériorité économique des Canadiens français et de leur désir de mobilité sociale. Comme l'ont affirmé les politologues Alain-G. Gagnon et Mary Beth Montcalm:

La nouvelle orientation de la stratégie étatique se reflétait dans la détermination du gouvernement Lesage d'utiliser les pouvoirs gouvernementaux pour favoriser une croissance économique accélérée, s'assurer que l'activité économique profiterait aux Québécois et encourager le contrôle des Canadiens français sur l'économie¹⁴.

Les membres de la NCM québécoise avaient à cœur de voir s'accroître les activités gouvernementales. Au sujet du début de la révolution tranquille, Claude Morin a écrit: «l'enthousiasme ambiant nous incitait, comme petit groupe de jeunes fonctionnaires ou de conseillers, à proposer des réformes et à “pousser” sur le gouvernement comme si tout, au Québec, était devenu sinon réalisable, du moins imaginable¹⁵.»

Il faut dire que leur propre promotion sociale passait également par la croissance de l'État. Toutefois, d'autres groupes qui partageaient l'idéologie néo-nationaliste ont collaboré avec eux. On les trouvera représentés au sein du Conseil d'orientation économique du Québec à partir de 1961.

Les classes sociales et la révolution tranquille

La révolution tranquille est donc l'étape cruciale de l'ascension d'une nouvelle classe moyenne dont la compétence technique était le principal atout. Le fondateur de la Faculté des sciences sociales de Laval, qui a formé une bonne partie de l'élite québécoise de l'après-guerre, le père Georges-Henri Lévesque écrivait d'ailleurs, dès 1948: «Il y a une science de la vie en société, et le progrès humain exige que les lois en soient connues et les impératifs appliqués¹⁶.» Mais le progrès de la société n'était pas la seule préoccupation de ces nouvelles élites. En effet, le père Émile Bouvier, fondateur de l'École des Relations industrielles de l'Université de Montréal, constatait que la bureaucratisation de la société québécoise constituait une opportunité pour ses élèves: «Les entreprises, les organisations syndicales, patronales et ouvrières, les gouvernements, les collèges et universités, recourent aux services de toutes les classes professionnelles, écrivait-il en 1949.» C'est pourquoi il s'inquiétait de leur futur statut social: «L'ingénieur social ou le technicien en relations industrielles, peut-il se réclamer du nom de “professionnel” au même titre que le médecin et l'avocat¹⁷?»

En effet, on retrouvait de plus en plus de ces «techniciens» de toutes sortes dans les groupes et les organisations en pleine prolifération. Ils se greffèrent aux réseaux intellectuels traditionnels, les journaux et les universités, ils envahirent la bureaucratie cléricale, où ils se sentirent bientôt à l'étroit. En révolte contre l'immobilisme duplessiste, certains cherchèrent refuge à Radio-Canada et dans la fonction publique fédérale¹⁸. Il débordèrent bientôt dans les organisations ouvrières et patronales. Jean-Louis Roy rapporte que:

Le mouvement syndical a renouvelé son leadership, défini des politiques d'éducation et de formation pour ses cadres et ses membres et créé les institutions nécessaires pour atteindre ses objectifs¹⁹.

Les organisations patronales n'ont pas échappé à ce processus. Au début des années 1950, la Chambre de commerce du Québec avait mis sur pied l'Institut des secrétaires de chambres de commerces. La publicité de ces cours parlait «d'un cours, d'une durée de trois ans, et le certificat gratifié constitue un témoignage de compétence d'une valeur inestimable.» Ces cours démontrent la bureaucratisation croissante de ces organisations, surtout la Chambre de Montréal²⁰. De son côté, l'Association professionnelle des industriels (API), un syndicat patronal catholique, seule organisation canadienne-française exclusivement patronale, s'est progressivement dotée de services dans lesquels œuvraient quelques «techniciens²¹».

Le concert des individus et des groupes réclamant une intervention positive de l'État québécois augmentait de jour en jour. En 1955, Roland Parenteau de l'École des HEC se plaignait de ce que «si on fait de plus en plus appel à [l'État] pour obtenir des fonds, on ne lui a jamais demandé de politique rationnelle²²». En 1958, un mémoire conjoint de la FTQ et de la CTCC insistait sur une intervention planifiée de l'État²³. Ces syndicats joignaient leur voix à celle de la Chambre de commerce de Montréal qui s'intéressait aux conseils économiques européens et américains depuis la fin des années 1930²⁴. Même l'API, réfractaire à l'étatisation jusqu'à la fin des années 1950, demandait que l'État se dote de services pour aider les industriels. Elle devint plus tard elle aussi une enthousiaste de la planification²⁵.

Graduellement donc, les idées de compétence, de progrès et d'intervention gouvernementale faisaient leur chemin à mesure que les membres de la NCM occupaient les organisations québécoises, anciennes et nouvelles. L'arrivée au pouvoir du Parti libéral leur ouvrit la porte de l'État. L'emprise du discours technocratique était alors à son paroxysme, comme Vincent Lemieux l'avait décelé à l'époque:

Cette importance prise par le technocrate, par celui qui connaît une question, l'étudie de façon rigoureuse et impose sa solution aux gouvernants est évidemment soutenue par une valorisation de la science et de la technique dans nos sociétés²⁶.

Le gouvernement Lesage, et notamment certains de ses ministres, ont très bien intériorisé le discours technocratique: René Lévesque, jeune ministre des Ressources naturelles, parlait de l'État, comme du «plus puissant des nôtres²⁷». Réfléchissant à la «métamorphose survenant dans nos mentalités», le ministre du Revenu Eric Kierans soulignait que:

L'aspect le plus remarquable de cette transformation de la psychologie québécoise est son aptitude à créer de nouveaux systèmes et de nouvelles structures, en particulier dans les domaines politique et économique²⁸.

Selon toute apparence, la NCM, qui s'apprêtait à bâtir un appareil technocratique propre à faire entrer, avec quelques décennies de retard, le Québec dans le XX^e siècle, avait donc réussi à imposer sa vision du monde. C'est d'ailleurs l'interprétation retenue par la majorité des analystes jusqu'à nos jours. Il y a cependant de nombreuses nuances à apporter à cette relation trop étroite entre la NCM et le programme de la révolution tranquille, surtout en ce qui concerne les politiques économiques.

L'ascendant de la NCM dans l'État du Québec n'était certainement pas fondée sur le nombre de spécialistes à la disposition du gouvernement Lesage dans ses années les plus actives. Ces technocrates ont donc dû faire appel à de l'aide extérieure. En 1963, par exemple, les études préliminaires sur la création de la Régie des rentes du Québec émanaient de fonctionnaires des ministères du Travail, des Richesses naturelles et de l'Industrie et du Commerce, sous la direction d'un avocat²⁹. Mais en 1964, pour l'étude de ses incidences économiques, on a dû recourir à un comité fait d'un comptable, du directeur des HEC, d'un professeur d'économie de l'Université Laval, d'un ancien président de l'Association des courtiers en valeurs mobilières du Canada et d'un membre du service de recherches de Nesbitt, Thompson³⁰. Lorsqu'après la conférence fédérale-provinciale de fin mars-début avril 1964, où le Québec arracha le droit de créer son propre fonds de pension, on s'attaqua à la mise sur pied de la Régie des rentes, Claude Morin, sous-ministre des affaires intergouvernementales, écrivit à Jean Lesage:

Il reste à peine le temps voulu d'ici le 1^{er} janvier 1966 pour mettre sur pied l'organisation administrative de la Régie des rentes (...) et nous sommes loin d'avoir tous les experts nécessaires. Ottawa est incomparablement plus avancé

que nous à ce sujet. (...) Il faudra nécessairement que le gouvernement aille recruter au prix qu'il faut les experts là où ils se trouvent³¹.

Ainsi, même en 1964, les technocrates n'avait vraisemblablement pas toutes les ressources pour mettre à exécution à eux seuls les réformes auxquelles ils aspiraient. Par ailleurs, il faut se demander si la NCM avait la paternité de toutes des réformes économiques de la révolution tranquille.

Prenons un second exemple, celui de la Société générale de financement. Annoncée par Lesage le 8 septembre 1961, cette «banque provinciale d'expansion industrielle», financée par l'État et par d'autres bailleurs de fonds, et administrée par des gens de différents secteurs, dans le plus pur esprit de l'époque³², avait été réclamée par Chambre de commerce de la province de Québec (CCPQ) dès 1956³³. La collaboration entre le milieu des affaires, le monde universitaire et la NCM est bien visible lorsqu'on fait la nomenclature des auteurs d'un mémoire entériné par le Conseil d'administration de la CCPQ en avril 1961, et destiné au gouvernement du Québec. Il s'agit de Paul-Henri Guimont, un financier de Québec, assisté de Jacques Parizeau, économiste aux HEC, et bientôt conseiller du gouvernement, et de Jacques St-Laurent, économiste à l'Université Laval³⁴.

Doit-on conclure que nos technocrates empruntaient leurs idées ailleurs? Chose certaine, un groupe d'affaires comme la Chambre de commerce de Montréal revendique, outre celle de l'École des Hautes études commerciales, et du Ministère de l'Industrie et du commerce, la paternité de cet organisme mis au monde par Godbout, laissée pour compte par Duplessis, et ressuscitée par Lesage, qu'est le Conseil d'orientation économique du Québec (COEQ)³⁵.

Précisons immédiatement que le COEQ était la manifestation locale d'une tendance occidentale. Parlant de la planification, Roger Marceau écrivait que «partout à travers le monde, les économistes semblent croire à la nécessité d'y recourir pour améliorer les réalisations d'une économie³⁶.» Au Canada, l'idée de planification n'était pas non plus exclusive au Québec. Le gouvernement fédéral a créé un Conseil national de productivité et un Conseil économique du Canada³⁷.

On doit quand même admettre que l'idée de planification concertée et participante de l'économie cadrait très bien dans l'éthique technocratique de la NCM. De plus l'idée d'une planification rationnelle du développement économique du Québec dans cette période de chômage et de pénétration du capital étranger, était séduisante pour patrons et syndicats. Leurs porte-parole ont adopté la rhétorique de la planification, avec d'autant plus d'enthousiasme qu'on leur promettait d'y participer.

Les réformes économiques de la révolution tranquille n'apparaissent donc pas seulement comme l'apanage d'un groupe hégémonique dans une région particulière, mais aussi l'adaptation hâtive de concepts modernes dans un État aux structures désuètes. Toutefois, si la NCM n'avait ni le monopole des moyens, ni même celui des idées, elle avait quand même réussi à contrôler le langage des réformes. Et c'est à ce niveau que situe à la fois la réalité et l'illusion de son hégémonie.

Le langage technocratique

Comme l'a souligné avec justesse Jocelyn Létourneau, le choix du vocabulaire pour désigner les nouvelles structures et les interactions entre les acteurs était un enjeu de taille³⁸. Toutefois, les nouveaux concepts mis de l'avant par la NCM, notamment celui de la planification concertée, n'ont souvent eu qu'un impact passager. D'une part, ils sont demeurés très vagues, permettant à chacun d'en faire une interprétation personnelle. Roland Parenteau, lorsqu'il n'était que membre du COEQ, avait bien conscience de cette réalité: «Toutes ces démarches peuvent se résumer en un mot: planification économique. Ce terme, autrefois tabou et qui a été à la mode depuis quelques années, ne recouvre pas la même réalité dans l'esprit de tous³⁹.» D'autre part, ces concepts ne faisaient pas l'unanimité complète.

René Lévesque était un politicien qui n'avait pas peur des mots, du moins pas en 1961. Il avait une vision très claire et franchement dirigiste de la planification:

C'est à l'État qu'il revient ici, en ce moment, de présider à l'orientation générale de notre économie, de coordonner au sommet tous les moyens possibles pour amener progressivement notre émancipation économique, de stimuler les secteurs qui marchent, de ranimer ceux qui ne marchent pas⁴⁰.

L'année suivante, Roland Parenteau déclara que le gouvernement provincial devait coordonner l'activité des agents de l'économie, «par le truchement d'une planification bien conçue et sagement appliquée». Pour lui, le plan envisagé était un plan indicatif, mais auquel les industries seraient appelées à se conformer⁴¹.

Le 22 janvier 1963, dans une conférence prononcée devant la Chambre de commerce de Montréal, le président du COEQ, René Paré, déclara que le plan du développement économique devait être complet, c'est-à-dire «comprendre l'ensemble des données» et «être l'affaire de tous et chacun de nous». Le même jour, Maurice Joubert, le premier directeur du COEQ, un homme issu du monde des affaires mais gagné aux techniques de planification françaises, déclara que le COEQ devait mobiliser les forces, et que

dans ce but il devait faire un plan ambitieux et complexe⁴². Mais dans son rapport intérimaire de mars 1964, il indiqua que même si elle visait le plein emploi, la planification était libre, car les technocrates n'étaient pas des doctrinaires⁴³.

Que pouvait ajouter le président de l'Association professionnelle des industriels, un groupe d'affaires à tendance corporatiste, devant un tel étalage de généralités, sinon qu'il trouvait «réconfortant d'entrevoir le jour où les chefs d'entreprise et les syndiqués, tous deux conscients qu'ils devront ensemble et de concert avec les corps intermédiaires, réaliser l'essor économique, reconnaîtront un rôle à l'État dans la définition du bien commun de l'économie.» Quelques mois plus tard, il félicitera le gouvernement pour «le rôle supplétif qu'il entend jouer dans ces rénovations⁴⁴».

Grâce à l'imprécision du langage technocratique, même les corporatistes, qu'on croyait bien disparus depuis la Guerre, y trouvaient leur compte. Soudainement, le vocabulaire de l'École sociale populaire refit surface: «corps intermédiaires», «bien commun», «rôle supplétif». Sauf qu'ici, l'État remplaçait l'institution religieuse. Ainsi, le père jésuite Richard Arès écrivit en 1961 que le rôle de l'État était d'assurer l'ordre et le bien commun⁴⁵. Deux ans plus tard le père Gérard Hébert, un conseiller de l'API, suggéra que patrons et ouvriers se réunissent en organisations mixtes, rappelant les comités paritaires inspirés de la doctrine sociale de l'Église, par crainte de la planification étatique⁴⁶.

L'ambiguïté du vocabulaire technocratique s'étendait donc au nouveau rôle des groupes: on ne savait plus s'ils étaient des corps intermédiaires, expression empruntée au corporatisme, des groupes de pression, notion associée au pluralisme libéral, ou des «agents de la vie économique», vocable privilégié par les planificateurs⁴⁷. L'important, c'est qu'on promettait à tous une place à la table de la planification concertée. C'est justement le caractère vague du discours technocratique qui faisait sa force et son attrait et permettait aux technocrates de se rallier l'appui des groupes, puisque plusieurs d'entre eux y ont trouvé, au moins pour un temps, l'écho de leurs aspirations.

Par contre, tous les groupes n'étaient pas attirés par la planification. L'Épiscopat, même s'il avait abandonné le corporatisme social, craignait toujours le pouvoir de l'État, et mettait en garde ses ouailles contre «une action trop unilatérale, même des mieux intentionnées». Dans leur message de 1964, les évêques canadiens se sont prononcés en faveur d'une forme de pluralisme, c'est-à-dire pour l'activité des groupes de pression, de préférence non seulement à la planification, mais aussi à la participation

électorale! «La voix de l'électeur isolé, dirent-ils, a très peu d'écho de nos jours»⁴⁸. S'inspirant également de l'encyclique «Mater et Magistra» du pape Jean XXIII, l'abbé Gérard Dion du département des Relations industrielles de l'Université Laval abondait dans le même sens:

La multiplicité des appartenances dégage l'homme de l'emprise et de la domination d'un seul groupe. La multiplicité des groupes permet, à son tour, un équilibre des pouvoirs⁴⁹.

La résistance de l'Église face à l'accroissement des responsabilités de l'État était prévisible. Dans le monde laïque, c'est chez certains hommes d'affaires, dont la voix n'était pas répercutée par la Chambre de commerce et l'API, que les réticences étaient les plus fortes. Deux partisans de la planification ont déploré cette réaction. Jacques Parizeau considérait que les patrons préféraient le patronage à la planification, tandis qu'Eric Kierans citait, comme causes possibles, la suspicion des anglophones envers l'État du Québec et la difficulté des francophones à se faire à l'idée du progrès et de l'expansion⁵⁰.

Pour les intellectuels libéraux, comme pour les évêques, c'était l'indépendance des groupes qui était en jeu. Constatant que les «corps intermédiaires» n'étaient plus tout à fait en dehors de l'État, Claude Ryan exhorta leurs dirigeants d'agir en conformité avec les mandats reçus de leurs membres, «dans un esprit de réelle indépendance par rapport au pouvoir politique, même si celui-ci est exercé par des personnes avec lesquelles ils ont parfois des relations d'amitié⁵¹». Pour Jean-Réal Cardin, il existait peut-être une difficulté à faire coexister le «planisme» et les groupes de pression: «Est-ce que la participation à des organismes publics, écrivait-il, exclut la contestation et la revendication de la part des corps intermédiaires⁵²?»

Si plusieurs craignaient que la planification aille trop loin, d'autres la trouvaient insuffisante. La plus grande déception fut sans doute celle de certains chefs syndicaux qui, comme le ministre René Lévesque, croyaient en un certain dirigisme de l'État. Pour plusieurs syndicalistes, en effet, seul le socialisme démocratique pouvait assurer le plein emploi⁵³.

Comme on vient de le voir, le concept de planification concertée de l'économie québécoise, en vogue au début des années 1960, était mal défini. Les membres du Conseil d'orientation économique eux-mêmes n'ont pas dépassé les définitions vagues. Si cela entretenait l'espoir et l'expectative chez certains, d'autres se sont méfiés. De toutes façons le projet de planification concertée concocté principalement, mais pas exclusivement, par les technocrates de la NCM, est tombé à l'eau en 1964, au moment où la paix sociale commençait à vaciller au Québec.

L'échec du Conseil d'orientation économique du Québec

Les trois rôles qui avaient été initialement confiés au COEQ étaient de consulter les agents de la vie économique, de procurer des conseils au gouvernement et de rédiger un plan de développement. Ses membres se réunissaient une fois par mois. Le COEQ comprenait des représentants du monde des affaires, des universitaires, des syndicalistes, des professionnels et des membres de la fonction publique⁵⁴. Cependant, il était dominé par ces derniers, des sous-ministres pour la plupart, dont les dossiers étaient toujours bien étoffés. Les autres membres étaient trop affairés pour leur faire concurrence sur ce terrain⁵⁵. La consultation auprès des milieux socio-économiques était donc minimale, mais nombreux étaient les conseils donnés au gouvernement. En ce qui concerne le troisième mandat du COEQ, le plan, l'échec fut total. La seule ébauche de plan vint à la fin de 1963:

Lorsque Jean Lesage reçut ces centaines de pages, écrit Dale C. Thomson, il constata qu'elles ne constituaient même pas un embryon de plan, et qu'elles ne pouvaient être publiées sans exposer toute l'entreprise à la critique, sinon au ridicule⁵⁶.

Les raisons invoquées le plus souvent pour l'échec du COEQ sont de deux ordres: institutionnel et politique. Pour le deuxième directeur du COEQ, Roland Parenteau, le partage des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et les provinces, de même que la perméabilité de l'économie québécoise aux influences étrangères étaient, entre autres, à blâmer. Au contraire, Paul-André Julien considère que le gouvernement Lesage a fait preuve d'un manque de volonté politique. Pour Roger Marceau, la collaboration entre patrons et syndicats n'a pu se faire parce que les premiers, jaloux de leur pouvoir de décision, étaient trop individualistes pour se regrouper dans une association parlant en leur nom, tandis que les seconds étaient trop attachés à la question des salaires⁵⁷.

Il faudrait ajouter, comme cause majeure de cet échec, l'ambivalence de l'expression «planification économique». Mais comment, dans une société pluraliste, pouvait-il en être autrement? L'usage de termes vagues a permis de suspendre le débat suffisamment longtemps pour qu'un groupe de technocrates de l'État puisse utiliser le COEQ comme véhicule de leurs projets, comme sanction préliminaire à leur examen par le cabinet⁵⁸. Parmi ces projets, il faut compter la nationalisation de l'électricité, la création d'une sidérurgie, de la Régie des rentes, de la Caisse de dépôts et de placements, et de la Société générale de financement⁵⁹. Mais comme on l'a vu au tout

début, cela s'est fait avec la collaboration d'éléments extérieurs à la NCM.

Il ne saurait être question dans ces quelques pages d'épiloguer trop longtemps sur le sort du COEQ. Après le départ de Maurice Joubert, en 1964, il ne fut plus question de plan mais de coordination du développement régional. Sous l'Union nationale sa fonction consultative a été reprise par ce Conseil de planification et de développement et sa fonction planificatrice par l'Office de planification et développement. En tant que réforme interne de l'appareil gouvernemental, la planification a réussi. Elle est devenue l'apanage de la bureaucratie d'État⁶⁰. En fait, si on retourne aux origines du COEQ, la création de ministères horizontaux avait été l'une des premières recommandations données par le président du COEQ à Jean Lesage⁶¹. Mais en tant que mécanisme de participation et de concertation, le COEQ n'a pas fait long feu.

Si pendant toute la période initiale de la révolution tranquille, on avait cru que la paix sociale s'était installée pour de bon⁶², le débat sur le «Bill 54», le Code du travail, allait ramener tout le monde sur terre. Présenté le 5 juin 1963, la première version a été reçue froidement. Au début de 1964, chaque côté y voyait des lacunes⁶³. La syndicalisation du secteur public souleva l'ire du patronat, parce que selon lui, elle entraînerait une hausse des salaires dans le marché du travail dans son ensemble. Dès que l'État porta lui aussi le chapeau d'employeur, les syndicats méfièrent du projet de planification mal défini, qui ne paraissait désormais qu'une demi-mesure dans le but d'abaisser ou de ralentir le militantisme ouvrier.

La grève de la Régie des alcools sera l'occasion pour l'Association professionnelle des industriels de rappeler à Jean Lesage qu'elle l'avait prévenu du danger de négocier avec ses sujets. Quand ce dernier demanda aux Québécois de se «serrer la ceinture», l'association patronale lui donna raison⁶⁴. À partir de ce moment, elle prit systématiquement position en faveur de l'État-employeur, l'enjoignant de ne pas céder aux syndicats. La collaboration patronale-ouvrière connut alors une longue éclipse, jusqu'au début des années 1990. Au cours de ces années, chefs patronaux et ouvriers ne s'entendirent même pas entre eux sur les conditions préalables à la collaboration⁶⁵.

Est-ce à dire que rien n'a changé suite à l'épisode de la planification? Bien sûr que non. L'expérience du COEQ eut une conséquence majeure: la création du Conseil du patronat du Québec (CPQ). Envisagé dès 1962 par l'Association professionnelle des industriels, le CPQ devait être l'interlocuteur du gouvernement et des syndicats à la table de planification. À long

terme, la création du CPQ en 1969 modifia le rapport de forces dans la société québécoise. Loin d'encourager la collaboration de classes, son rôle fut «d'équilibrer la puissance du syndicat» tout en gardant l'œil ouvert sur les activités du gouvernement⁶⁶. À la fin des années 1960, les centrales syndicales se retrouvèrent face à un front commun formé du patronat et de l'État.

La nouvelle classe moyenne et l'histoire du Québec

L'émergence de la nouvelle classe moyenne a été observée avec bienveillance, et même avec admiration, par la plupart des analystes contemporains⁶⁷. Mais après l'échec de la planification, ceux-ci adoptèrent un ton plus critique face, spécialement, au langage technocratique: «Les grandes idéologies traditionnelles, le libéralisme, le socialisme (...) ont au moins le mérite qu'elles permettent aux gens ordinaires de se définir des oppositions et de reconnaître des ennemis»⁶⁸.

L'analyse qui prévalait au début des années 1960, c'est-à-dire la perception d'une hégémonie de la NCM, est demeurée populaire dans les récits sociologiques et historiques au cours des deux décennies suivantes. Elle fut partagée autant par des historiens nationalistes qu'anti-nationalistes. Ces derniers, s'ils n'étaient pas d'accord avec la tangente indépendantiste qu'avaient prise les nouvelles élites, reconnaissaient néanmoins leur rôle moteur et soulignaient que leur champ d'intervention pourrait aussi bien se situer à Ottawa.

Dans cette interprétation «moderniste», ainsi nommée parce qu'en accord avec la vision d'un Québec passé en quelques années de la «grande noirceur» à la «modernité», les technocrates apparaissent comme les seuls acteurs sociaux qui comptent. Une première tentative d'explication voudrait que les intellectuels modernistes se considèrent eux-mêmes comme des membres de cette classe. C'est, en tout cas, l'opinion qu'exprimait en 1964 le politologue Guy Bourassa: «Il y a, enfin, une élite capitale qui est en train de se créer et dont nous faisons tous un peu partie, c'est l'élite technocratique. Tout le monde reconnaît la nécessité pour le Québec de se créer une élite technocratique valable»⁶⁹.

Une autre hypothèse veut que les membres de cette classe nous influencent toujours, qu'ils occupent des postes importants (comme Michel Bélanger, qui devint président de la Banque Nationale et coprésident de la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, Jacques Parizeau, qui devint ministre des Finances, chef du Parti Québécois, chef de l'Opposition officielle à l'Assemblée nationale, et Premier ministre du Québec), qu'ils écrivent leurs mémoires comme le R.P. Georges-Henri Lévesque, Gérard Filion, Paul Gérin-Lajoie, Arthur Tremblay, Gérard

Pelletier et Claude Morin), ou qu'ils fassent l'objet de biographies, comme René Lévesque.

À l'autre extrême, un autre courant de la littérature a décrit la révolution tranquille, ses institutions, ses politiques, comme l'œuvre de la «bourgeoisie». L'école «marxiste» prit de l'importance lorsque se creusa le fossé entre les centrales syndicales et le gouvernement du Québec à partir de 1964. Une partie des récits de la révolution tranquille publiés dans les années 1970 a repris l'analyse marxiste.⁷⁰ Mais le postulat de l'école marxiste doit aussi être réexaminé avec attention. Cette bourgeoisie d'affaires francophone québécoise était-elle assez puissante en 1960 pour être le moteur de la révolution tranquille? Ne s'est-elle pas plutôt appuyée sur l'État québécois afin de croître? En d'autres termes, cette bourgeoisie est-elle la source ou le résultat de la révolution tranquille? Chose certaine, le discours de la classe d'affaires domine la société québécoise depuis les années 1980.

Ainsi, que l'on soit «moderniste» ou «marxiste», on a exagéré le rôle d'une classe sociale particulière dans la révolution tranquille. Des récits plus nuancés ont cependant commencé à paraître. Le sociologue Jean-Jacques Simard a proposé une analyse basée sur une coalition entre l'élite de l'État et celle des affaires, mais sans la fonder sur une recherche empirique. D'autres ont dénoncé la célébration de la nouvelle classe moyenne, mais sans offrir d'explication alternative⁷¹. L'histoire complète des transformations sociales qui ont eu lieu entre 1964 et 1981 reste donc à écrire. Des efforts de synthèse ont pourtant été faits, mais souffrent de l'absence de monographies détaillées et précises sur cette période. Ces auteurs utilisent les quelques études existantes, mais celles-ci manquent encore de détachement par rapport aux idées qui prévalaient à l'époque étudiée⁷². Il semble qu'il faille aller au Canada anglais pour trouver des auteurs qui ont suffisamment de recul. Les études de McRoberts, Coleman et Behiels font une analyse détaillée et fouillée de ces alliances de classes⁷³.

Dans les années 1990, l'historiographie de la révolution tranquille sera sans doute différente de la sociographie des trente dernières années. En effet, peu d'historiens ont étudié cette époque, et tout n'a pas été dit sur les mutations de la société québécoise. Comme leurs collègues ailleurs dans le monde, les historiens québécois, préoccupés par le champ social, ont évacué le politique et en ont laissé l'étude aux politicologues et sociologues⁷⁴. Le recul du temps et l'évolution de la conjoncture auront tôt fait d'appeler une réévaluation des concepts, un redécoupage des catégories et, peut-être un déboulonnement de certaines de nos statues, des mythes historiques qui ont nourri une génération de Québécois.

La première étape essentielle de la réécriture de l'histoire de la révolution tranquille sera la destruction du mythe de l'hégémonie absolue de la NCM⁷⁵. Au faite de son pouvoir, en 1962, une coalition néo-nationaliste formée de chefs syndicaux, d'intellectuels nationalistes et de représentants de certains groupes d'affaires — dont plusieurs furent cooptés dans la NCM, appuyaient les initiatives étatiques des technocrates. Ces derniers contrôlaient le discours des principaux acteurs socio-économiques québécois: le gouvernement, le patronat, et les syndicats. Mais cette domination n'était qu'idéologique, et surtout, elle était transitoire. Comme le rapporte un témoin de l'époque, «un vent d'espoir souffla, (...) le mot planification devint vite à la mode. (...) On attendit pendant trois ans un plan qui ne vint pas»⁷⁶.

Les affrontements patronaux-syndicaux de la fin des années 1960, qui ont mit fin à l'apparence de consensus du début de la décennie, sont un écho du pluralisme véritable de la société québécoise. Les nombreux clivages de la société québécoise des années soixante opposaient les groupes sur plusieurs plans: conflits de classes, concurrence entre les partis politiques, antagonisme fédéral-provincial. À l'intérieur même des groupes, on était divisés par des rivalités intersyndicales, l'appartenance à un groupe linguistique, ou l'option constitutionnelle. Des groupes de plus en plus nombreux, mais surtout le patronat, les syndicats et le gouvernement, avaient des intérêts et des discours de plus en plus divergents. Il était trop difficile de s'entendre pour trouver des solutions communes aux problèmes économiques du Québec. En définitive, l'échec de la planification concertée et participante est dû à la nature pluraliste de la société québécoise.

DEUXIEME PARTIE: L'ascension de la nouvelle classe d'affaires et le désengagement de l'État québécois

La nouvelle élite québécoise peut être définie de la même façon que la précédente. La «nouvelle classe d'affaires» (NCA) est un concept historique qui s'applique aux gens d'affaires et aux gestionnaires francophones qui ont occupé les rangs des nouvelles entreprises québécoises ou qui, des années 60 aux années 80, ont remplacé les anglophones qui ont quitté les entreprises existantes. D'abord présente, dans les années 1960, dans les écoles commerciales et dans les entreprises en déclin appartenant à des francophones, cette nouvelle élite a aussi étendu ses ramifications dans l'appareil gouvernemental, avec les sociétés d'État créées durant la révolution tranquille.

Lise Bissonnette, actuelle directrice du quotidien *Le Devoir*, a soulevé cette question devant le *Center for International Affairs* de l'université

Harvard, en 1988. Elle expliqua que 1980 était le point d'équilibre entre l'influence de l'ancienne élite, et celle de la nouvelle. La division en parts égales des francophones lors du référendum sur la souveraineté-association illustre cet équilibre atteint entre la NCM et la NCA⁷⁷.

Cependant, son exemple implique que les gens d'affaires québécois étaient tous fédéralistes. Mais cette relation n'est plus aussi automatique⁷⁸. D'autres auteurs ont aussi affirmé qu'il y avait un lien entre le déclin du nationalisme après le référendum, et l'ascension de la NCA⁷⁹. Tous semblaient confirmer ce lien, à l'époque. Il fallait être perspicace pour voir qu'en réalité, on faisait face à une mutation du nationalisme québécois⁸⁰. En effet on ne peut pas aujourd'hui opposer nationalisme et économie, pas plus qu'on ne pouvait opposer nationalisme et modernité dans les années 1960.

Comparaison entre l'ancienne et la nouvelle élite

Plusieurs caractéristiques de l'émergence d'une nouvelle classe moyenne se retrouvent, trente ans plus tard, lors de la création de la nouvelle classe d'affaires. Dans l'après-révolution tranquille, de nouveaux héros frappent à la porte de l'histoire⁸¹. Nous devons être vigilants afin qu'en évoquant leur ascension, leur idéologie n'imprègnent nos récits.

Comme la NCM des années 60, l'influence de la NCA sur les politiques gouvernementales est disproportionnée par rapport à son nombre, du moins dans les premiers stades. Par conséquent, le Parti Québécois des années 80 ne peut plus être vu comme représentant les intérêts exclusifs de la NCM. Tous les partis politiques québécois partagent les idées de la classe d'affaires. Entre ses deux passages au pouvoir, Jacques Parizeau a déclaré qu'«en concordance avec l'esprit du temps, les politiciens démontrent une nouvelle volonté d'orienter le gouvernement sur la voie de l'efficacité, de la productivité et de la réussite; l'idéologie est mise en veilleuse. Un bon politicien est d'abord et avant tout un bon administrateur.» Même la composition de l'Assemblée nationale reflète le phénomène. Vincent Lemieux observe que «si l'on voulait résumer pour l'essentiel l'esprit politique du temps, on pourrait dire qu'après les gens d'Église et les développeurs du secteur public, les entrepreneurs sont devenus les principaux protagonistes par rapport auxquels doit se définir la classe politique⁸².»

Nés en dehors de l'État, dans des institutions privées et semi-publiques (universités, syndicats, Église), les membres de la NCM se sont installés dans l'appareil gouvernemental au niveau des hauts-fonctionnaires, avant de s'enraciner dans toutes les institutions étatiques. Nés hors des entreprises, dans des institutions publiques et semi-privées (facultés de génie et d'admi-

nistration), les membres de la NCA ont graduellement fait leur entrée dans le monde des affaires, souvent à partir de sociétés d'État.

Comme la NCM avant elle, la NCA du Québec est donc présente dans différentes institutions. Ses membres peuvent être localisés dans des entreprises privées, publiques, coopératives (Mouvement Desjardins) et même dans le secteur syndical, à travers le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec. La présence au sein de l'élite des années 90 de personnes d'une même génération et de même éducation, facilite, comme dans celle des années 60, la collaboration entre les acteurs sociaux.

Pourtant, cette NCA n'est pas entièrement homogène. Tout comme l'élite précédente, elle a coopté des membres d'autres classes. Des représentants de l'ancienne classe d'affaires des années 50 et 60 (dont les petites et moyennes entreprises ont reçu de l'aide gouvernementale), de même que des membres de la NCM qui ont appris le management dans la fonction publique ou dans les sociétés d'État. Une partie de ce groupe s'est déplacée dans le secteur privé, en passant par des entreprises mixtes. Dans un certain sens, l'État du Québec a été leur tremplin. Ainsi, pour une part importante de la NCM, et notamment pour des technocrates, le gouvernement du Québec n'était pas une destination finale.

La nouvelle classe d'affaires n'est pas non plus seule à poursuivre ses objectifs, qui sont d'ailleurs en continuité avec ceux de la nouvelle classe moyenne. Autour de la NCA, on retrouve une coalition d'intérêts favorables à la mobilité économique des francophones du Québec. Le programme économique de la révolution tranquille était une tentative de rescaper la vieille classe d'affaires, de former des hommes d'affaires, de leur ouvrir les portes des entreprises existantes, ou de favoriser la naissance d'entreprises appartenant à des francophones. Aujourd'hui, la Nouvelle classe d'affaires est une coalition d'intérêts en faveur de l'insertion réussie du Québec dans l'économie globale. On retrouve dans cette coalition des gestionnaires du secteur public comme du secteur privé.

Tout comme dans les années 30 et 60, le ton des débats sociaux et politiques des années 90 est consensuel. Cette apparence de consensus coïncide avec l'adoption du langage de la nouvelle élite, qui devient temporairement dominant. Le vocabulaire véhiculé par la fraction devenue la plus dynamique de la NCA, les entrepreneurs privés, est maintenant partagé par la plupart des acteurs politiques importants. Les concepts d'entrepreneurship et de concurrence sont de plus en plus valorisés par l'ensemble des élites québécoises⁸³.

Pourtant, d'autres fractions de cette classe conservent une vision plus

collectiviste. Et cela n'est pas nouveau dans l'histoire de la pensée économique au Québec. En temps de crise économique, les élites québécoises cherchent des alternatives au capitalisme et au socialisme. Le cas du corporatisme social des penseurs de l'Église des années 30 est bien documenté. La première section de ce texte a décrit le discours de planification de la NCM dans les années 1960. Au seuil des années 1990, on nous vante les mérites de l'esprit de «concertation» ou de «partenariat» en faveur du développement des entreprises, et cela nous est souvent présenté en termes de solidarité nationale. Pourtant, ni la concertation, ni l'entrepreneurship ne sont en soi des recettes de prospérité collective. Ceux qui en abreuvant les masses n'expliquent pas comment cette prospérité, si elle se matérialise, serait distribuée. C'est une des raisons pour lesquelles des voix dissidentes commencent à s'élever. Les intérêts régionaux étaient très visibles à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec. On a aussi été témoins de colloques alternatifs sur le sort des classes populaires et démunies. Enfin, le malaise de jeunes «travailleurs précaires» et de tous les exclus du travail rémunéré (chômeurs, assistés sociaux) devient de plus en plus audible.

La nouvelle classe d'affaires et l'histoire du Québec

La fascination des Québécois pour leurs élites se reflète dans les écrits récents sur la «garde montante». Un nouveau type de publications décrit l'émergence de la nouvelle classe d'affaires. On y retrouve trois courants. Le premier met l'accent sur les nouvelles valeurs entrepreneuriales des Québécois. Il remonte quelquefois aux tout débuts de la pensée économique du Québec, à la recherche de quelque manifestation de libéralisme ou d'entrepreneurship. Ou alors il essaie d'expliquer la relations entre les Québécois et les sphères publiques et privées⁸⁴. La relation avec l'éducation spécialisée n'y est pas négligée. «À travers l'histoire de l'École polytechnique, c'est la montée en puissance des ingénieurs francophones et la prise en mains des leviers économiques par les Québécois qui nous sont racontées»⁸⁵. Cette approche recèle cependant un danger d'exagérer le poids des idées libérales avant la révolution tranquille, et même aujourd'hui.

Le deuxième groupe de publications est composé de monographies à propos de secteurs économiques, de personnalités du monde des affaires et de leurs entreprises⁸⁶. Enfin, le troisième et dernier courant privilégie les réussites collectives des Québécois à travers leurs entreprises coopératives, syndicales ou populaires⁸⁷. Ce que ces livres ont en commun, c'est de nous faire découvrir les différents visages de la NCA.

Le danger, c'est que, comme dans le cas de la littérature sur la révolution tranquille, les auteurs adoptent le langage de cette nouvelle élite, et par là, ses valeurs et ses objectifs. Va-t-on remplacer le concept de planification concertée par celui du «nationalisme marchand»⁸⁸ ?Pouvons-nous prendre suffisamment de distance de notre sujet? La seule protection que nous ayons c'est que, contrairement à ce qui s'est passé dans les années 1960, les intellectuels ne font pas partie de la classe sur laquelle ils écrivent. Mais ils peuvent être embauchés. Et ils le sont, effectivement, de plus en plus. Nombreux sont les auteurs de monographies institutionnelles. L'historien public est né. De plus, les membres de la «garde montante» sont beaucoup plus scolarisés que ceux de l'ancienne bourgeoisie d'affaires francophone, et sont parfaitement capables d'émettre leur propre discours idéologique, que ce soit par leur autobiographie, des entrevues ou des conférences.

Des leçons à retenir

Tout comme dans les années 30 et 60, l'atmosphère de collaboration que nous connaissons actuellement coïncide avec un taux de chômage élevé. C'est dans de telles circonstances, lorsque les groupes sociaux collaborent le mieux, et que l'on s'approche le plus du consensus, que la critique sociale devient importante, si l'on veut éviter de sombrer dans un unanimisme malsain. La récente réapparition de *Cité libre* se veut une réaction à ce phénomène. Mais d'autres revues débattent aussi des problèmes de la société québécoise: *Relations*, *L'Action Nationale*, *Possibles*, parmi d'autres. L'ennui, c'est que toute critique du consensus québécois peut être récupéré à d'autres fins. Par exemple, ceux qui luttent contre la souveraineté du Québec ont tout intérêt à semer la division entre les Québécois. À l'opposé, il s'en trouve toujours pour qualifier de «traître» quiconque critique les travers collectifs de la société québécoise. Pourtant, on peut combattre l'unanimisme qui accompagne la montée de la NCA sans chercher à détruire la solidarité québécoise.

Cela dit, l'esprit mercantile est aujourd'hui beaucoup plus présent au Québec qu'au Canada anglais. Par exemple, les syndicats québécois sont moins réticents envers le libre-échange⁸⁹. On vénère l'entrepreneurship, et l'entreprise, sous toutes ses formes, prend maintenant la place occupée autrefois par l'Église, puis l'État. Pourtant, on a du mal à sortir de la dernière récession, et on ne voit pas encore quand les salaires et l'emploi vont augmenter. Plusieurs des plus importantes entreprises québécoises ont connu des difficultés. Comme le disait le journaliste Jean-Claude Leclerc,

«pour éviter les désastres qui les guettent, les patrons et les travailleurs s'assoient à la même table»⁹⁰. Que résultera-t-il de ces efforts de collaboration de classes? La nature structurelle de la crise et la mondialisation des marchés vont-ils les obliger à une collaboration permanente? Les clivages de classes vont-ils réapparaître ou est-ce «la fin de l'Histoire»?

Le Québec n'a pas échappé au retour d'un libéralisme classique, pas plus qu'à la révolution bureaucratique des années 50 et 60. À l'ère de la globalisation, les Québécois ont besoin d'une révolution tranquille en éducation, en formation professionnelle, en recherche-développement et en investissements technologiques. Dans d'autres pays, les stratégies néo-corporatistes ont quelquefois mené à de tels résultats. Mais les pressions que la globalisation fait porter sur les économies nationales ont l'effet d'un frein sur les gouvernements.

L'histoire nous enseigne qu'en période de récession, la «concertation» peut aussi devenir un instrument pour arracher des concessions aux travailleurs⁹¹. L'analyse des relations socio-politiques des années 1960 nous a rappelé que les acteurs sociaux présentent toujours leur idéologie comme visant le bien commun. Il serait prudent d'exercer un sain scepticisme à l'égard de la «concertation», du «partenariat» et des autres formes de collaboration de classes.

En ce moment, l'idéologie entrepreneuriale de la NCA peut déboucher sur deux stratégies. Le fameux «modèle québécois», défini par Michel Duquette comme «une sorte de “mixité des capitaux” (...) et de partage de risques entre secteurs public et privé, derrière un objectif de renouvellement de notre parc industriel»⁹², est l'un d'entre eux. Mais il est attaqué par la fraction la plus libérale de la «garde montante»⁹³. Malgré les déclarations de ministres du gouvernement, ce discours ne s'est pas encore traduit en une réorientation de l'intervention de l'État⁹⁴. Dans cette ère de globalisation, de récession, de collaboration et de consensus social, si les solutions s'appuyant uniquement sur le marché sont adoptées, ce sera la fin du rôle de l'État. On ne sait pas si le Québec et sa «garde montante» peuvent se le permettre.

Pour la nouvelle élite du Québec, l'économie est la réponse à la plupart des problèmes. Comme au début des années 1960, elle a réussi à contrôler le langage des réformes, et la plupart des acteurs et des observateurs l'ont suivie dans ses projets. En 1964, André Laurendeau, politicien et journaliste renommé posait une question qui mérite réflexion: «Une démocratie peut-elle tolérer la présence d'élites en son sein»⁹⁵?

Conclusion

L'histoire du Québec est faite de périodes de consensus et de conflits entre les groupes et des idées diverses y cohabitent. Par exemple, durant tout le premier tiers du siècle, le discours agriculturiste de l'Église a existé en parallèle avec la politique de «porte ouverte» des gouvernements libéraux. Le projet corporatiste a connu ses meilleurs moments sous Duplessis, mais la grève de l'amiante lui a porté un coup fatal. Dans les années 1950, la lutte au traditionalisme dominant (véhiculée par une partie du clergé et par l'Union nationale) s'exprimait sous diverses formes: le désir de liberté des intellectuels coexistait avec les revendications des groupes sociaux et des groupes économiques, et le libéralisme des milieux d'affaires. Après 1965, la nouvelle lutte mettra aux prises l'idéologie de la NCM (technocrates, bureaucrates, Parti Québécois) à celle des syndicats (CSN, FTQ et CEQ) et du patronat (Conseil du Patronat, Parti Libéral). Cette dernière l'emportera en bout de ligne, vers 1981.

Jusqu'à tout récemment, le paysage idéologique du Québec a fait contraste avec celui du reste du continent en raison de sa structure de classe particulière. Mais jamais le Québec a-t-il constitué un cas unique de société consensuelle. Dans les années 30, son corporatisme était inspiré des enseignements de l'Église, et trouvait quelquefois dans l'organisation sociale italienne des modèles qui l'inspiraient. Dans les années 60, le concept de «planification concertée» était emprunté des Français. Les nouvelles tentatives d'action économique concertée que l'on connaît dans les années 1990 ont beaucoup en commun avec des pratiques semblables au Japon⁹⁶. Une étude comparée des épisodes de consensus révélerait sans doute davantage de points communs entre le Québec et d'autres sociétés.

Ce qu'il y a d'original, c'est comment et avec quelle régularité ces phénomènes se sont produits au Québec, et l'impact qu'ils ont eu sur la littérature contemporaine et dans l'historiographie. L'ascension des nouvelles élites a façonné la mentalité québécoise et laissé sa marque. Tout comme le discours corporatiste des penseurs de l'Église avait dominé les années 1930, celui des technocrates de l'État du Québec a non seulement dominé les années 1960, mais il s'est également mêlé au discours du savoir. Aujourd'hui encore, les historiens du Québec sont sous l'influence d'une nouvelle élite, entrepreneuriale cette fois-ci. Chaque période a donc produit ses analystes qui ont adopté les valeurs prédominantes de leur époque pour ensuite les transmettre aux historiens qui les ont incorporées à leur interprétation de l'histoire.

Toutefois, malgré la domination d'une idéologie particulière à chaque période de son histoire, le Québec a toujours été le terrain d'un relatif pluralisme idéologique. De l'avis de cet auteur, le monolithisme idéologique, qu'il soit clérico-nationaliste ou libéral, est un concept à reconsidérer. D'une part, l'existence à ces époques de «consensus» apparents a plutôt à voir avec la mauvaise conjoncture économique qui réduisait le militantisme de classe. D'autre part, leur nature particulière est liée à l'ascension rapide, au sein de cette société, d'une nouvelle élite.

Le consensus, ou l'apparence de consensus, est donc un phénomène cyclique au Québec, qui suit les fluctuations économiques et les transformations sociales. S'il est une constante dans l'histoire du Québec, ce n'est pas l'unanimité idéologique. Il s'agit plutôt du nationalisme, ce sentiment d'identité, de solidarité et de loyauté, que toutes les idéologies au Québec ont dû incorporer afin de s'imposer, que ce soit l'ultramontanisme clérical de la fin du XIX^e siècle, la doctrine corporatiste de l'École sociale populaire dans les années 1930, le discours technocratique de la NCM durant la révolution tranquille, ou l'idéologie libérale de la «garde montante».

Si l'exemple des années 1961 à 1965 s'applique aussi aux années 1930 et 1990, la réinterprétation de l'histoire du Québec que l'on connaît actuellement est liée à l'hégémonie idéologique de la «nouvelle classe d'affaires». La révolution tranquille a fait des «technocrates» ses héros, ce qui a affecté notre sens critique. Ne disait-on pas à l'époque que «la planification ne relève pas d'une idéologie: elle est liée au développement de la science et de la technique»⁹⁷? Depuis, on s'est bien rendu compte que la NCM avait ses intérêts propres. Qu'on ne s'y trompe pas: la révolution tranquille a bel et bien eu lieu, et elle a eu ses grands artisans et ses grands chroniqueurs. Mais, aujourd'hui, il s'agit de faire preuve de plus de détachement, par souci de vérité historique. Dans les années qui s'en viennent, il faut donc demeurer vigilants face à un nouveau danger. Parce qu'en réécrivant l'histoire, les historiens des années 1990 auront vécu le virage à droite de la société québécoise, il ne faudrait pas qu'ils remplacent les héros de la «nouvelle classe moyenne» par ceux de la «garde montante», ni les mythes des premiers, comme la planification concertée et la participation, par ceux de la seconde, notamment la privatisation, la déréglementation, le retrait de l'État au profit de la main invisible et implacable du marché.

Si le passé est garant de l'avenir, la domination de la «nouvelle classe d'affaires» ne sera que temporaire. Bien qu'on ne puisse pas préjuger du comportement des acteurs socio-économiques au sortir de la récession

actuelle — qui serait structurelle, et non conjoncturelle — rappelons-nous que ni le corporatisme, ni la planification concertée n'ont triomphé à l'issue de leur heure de gloire, bien au contraire. À chaque fois, après plusieurs années de consensus apparent, les antagonismes fondamentaux se sont ravivés, prouvant que le Québec est une société pluraliste.

La nouvelle classe d'affaires n'est pas le seul acteur social d'importance aujourd'hui, pas plus que la nouvelle classe moyenne ne l'était dans les années 1960. Mais ces deux classes dominantes ont successivement réussi à nous imposer leur vision du monde et du passé. Il faut maintenant se pencher sur l'étude de la «garde montante», et être prudents dans notre réinterprétation de l'histoire.

Notes

1. Cet article reprend les principaux arguments de deux conférences prononcées par l'auteur à l'automne 1991, soit le 25 octobre devant l'Institut d'histoire de l'Amérique française à Québec, et le 22 novembre devant l'*Association for Canadian Studies in the United States*, à Boston.
2. Pour un survol des mémoires présentés devant cette «Commission Bélanger-Campeau», voir Alain-G. Gagnon and Daniel Latouche, *Allaire, Bélanger, Campeau et les autres*, Montréal, Québec/Amérique, 1991, 602 p. On trouvera plusieurs évaluations de l'Accord du Lac Meech dans Michael D. Behiels, *The Meech Lake Primer: Conflicting Views on the 1987 Constitutional Accord*, Ottawa, University of Ottawa Press, 1989, 564 p.
3. Arthur M. Schlesinger Jr., *The Cycles of American History*, Boston, Houghton Mifflin, 1986, 498 p.; Gérard Bergeron, *La guerre froide inachevée*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1971, 315 p.
4. Voir F.J. Frigon, «Catholicism and Crisis: l'École Sociale Populaire and the Depression in Quebec 1930-1940», *Revue de l'Université d'Ottawa* 45, 1 (janvier-mars 1975) 54-70; Jean-Guy Genest, «Le corporatisme au Québec», *Saguenayensia* 30, 3 (juillet-septembre 1988) 14-19.
5. A. Brian Tanguay, «Concerted Action in Quebec, 1976-1983: Dialogue of the Deaf», in Alain G. Gagnon (dir.), *Quebec: State and Society*, Toronto, Methuen, 1984, pp.365-385; Michel Lefebvre, «La façon québécoise de s'en sortir», *Le Devoir*, le 23 septembre 1991, p. 12.
6. Hubert Guindon, «The Social Evolution of Quebec Reconsidered», *Canadian Journal of Economics and Political Science* 26, 4 (December 1960) 546, traduit dans «Réexamen de l'évolution politique du Québec», *Tradition, modernité et aspiration nationale de la société québécoise*, Montréal, Saint-Martin, 1990, p.52. Pour suivre l'évolution de sa pensée, voir les autres essais de ce livre. Pour un résumé, voir le compte-rendu du présent auteur dans *Interchange* 21, 3 (1990) 64-67. Voir aussi la critique de Gilles Paquet, «Hubert Guindon, hérisson» dans *Recherches sociographiques* 30, 2 (1989) 273-283.
7. Jocelyn Létourneau, «Québec d'après-guerre et mémoire collective», *Cahiers internationaux de sociologie*, nouvelle série, volume XC (janvier-juin 1991) 69.
8. Voir Michael D. Behiels, *Prelude to Quebec's Quiet Revolution*, 22 Montréal, McGill/Queen's University Press, 1986, 366 p.

- 9 Michael D. Behiels, «Quebec: Social Transformation and Ideological Renewal, 1940-1976», in Michael S. Cross and Gregory S. Kealy (ed.), *Modern Canada: 1930-1980's*, Toronto, McClelland & Stewart, 1984, pp. 156-157 (traduction libre).
10. Voir les abbés Gérard Dion et Louis O'Neil, «Une légitime et saine laïcité de l'État», in *Le Chrétien en démocratie*, Montréal, Éditions du Jour, 1961, pp. 31-45.
11. Voir Michael Oliver, «Duplessis and Quebec's Intellectuals», *Canadian Forum* (June 1958) 55-57.
12. Voir à ce sujet Michel Sarra-Bournet, «Les associations patronales comme groupes de pression dans la Révolution tranquille» in Alain-G. Gagnon et A. Brian Tanguay (dir.), *La démocratie en quête de justice*, Ottawa, Carleton University Press, 1992, pp. 291-302.
13. Voir Kenneth McRoberts, *Quebec. Social Change and Political Crisis*, 3^e éd., Toronto, McClelland and Stewart, 1988, p. 128.
14. Alain-G. Gagnon et Mary Beth Montcalm, *Québec: Au-delà de la Révolution tranquille*, Montréal, Vlb éditeur, 1992, pp. 69-70.
15. Cité dans *Le Devoir*, le 18 octobre 1991, p. B-1.
16. Georges-Henri Lévesque, «Sciences sociales et progrès humain», *Revue de l'Université Laval* (septembre 1948) 37.
17. Émile Bouvier, s.j., «Les profession en relations industrielles», *L'Actualité économique*, 25, 3 (octobre 1949) 457, 454.
18. Voir Michael Oliver, «Duplessis and Quebec's Intellectuals», pp. 55-57; Richard Arès, s.j., «Du rôle de l'État dans la collectivité», *Relations* 244 (avril 1961) 100-101.
19. Jean-Louis Roy, *La marche des Québécois, le temps de ruptures (1945-1960)*, Montréal, Leméac, 1976, p. 372
20. Archives de l'École des Hautes études commerciales (ci-après appelées AHEC), P003, Fonds de la Chambre de commerce de Montréal, 15, 179/2-10.
21. «Nouveau technicien», *L'Action catholique*, le 14 mars 1961.
22. Roland Parenteau, «Quelques raisons de la faiblesse économique de la nation canadienne-française», *L'Action nationale* 45, 4 (décembre 1955) 328.
23. Roy, *La marche des Québécois*, p. 157.
24. AHEC, Fonds Chambre de commerce, 6, 106/1, *Le gouvernement, animateur de l'orientation économique: Étude des conseils de Grande-Bretagne, de France et des États-unis*, Ca 1938, 22 p.
25. Roy, *La marche des Québécois*, pp.188-189; «L'API en tête. Les employeurs parlent maintenant de "planification" et de "socialisation"», *La Presse*, le 16 février 1963.
26. Vincent Lemieux, «L'effacement du pouvoir législatif» in André Raynault, (dir.), *Le rôle de l'État*, Conférence annuelle de l'Institut Canadien des Affaires Publiques, 1962, Montréal, Éditions du Jour, 1962, p. 92
27. «René Lévesque devant l'API: "L'État, le plus puissant des nôtres!"». Pour l'État un rôle de planification sous la surveillance sympathique des citoyens», *Le Devoir*, le 10 novembre 1961.
28. Eric Kierans, «Le Québec au point tournant de son histoire», causerie prononcée devant la Chambre de commerce du district de Montréal, le 25 février 1964, in Roger-J. Bédard, *L'essor économique du Québec*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1969, pp. 274, 276.
29. Archives nationales du Québec à Québec (ci-après appelée ANQQ), P-688, Fonds Jean-Lesage, 148, 1(1), Régie des rentes. «Équipe de travail sur les pensions transférables», le 8 juillet 1963, 17 p.
30. ANQQ, Fonds Jean-Lesage, 148, 1(1), Régie des rentes, «Incidences économiques du projet provincial de caisse de retraite», mars 1964, 36 p.

31. ANQQ, Fonds Jean-Lesage, 148, 1(1), Régie des rentes. Claude Morin à Jean Lesage, le 11 mai 1964.
32. «Banque provinciale d'expansion industrielle», *Le Devoir*, 18 septembre 1961. «Nomination des membres du premier conseil d'administration de la SGF», *Le Nouvelliste*, le 13 septembre 1962.
33. AHEC, Fonds Chambre de commerce, 30, 601/36, *Les chambres de commerce dans le monde*, publié par Chambre de commerce de Montréal à l'occasion de son 75^e anniversaire, pp. 23-24.
34. AHEC, Fonds Chambre de commerce, 41, 754/1 *Banque de financement à long terme*, Québec, le 23 mai 1961, 11 p. La CCPQ a été appuyée par l'Association professionnelle des industriels. «L'A.P.I. recommande le lancement immédiat d'une Caisse de crédit», *Le Devoir*, le 22 juin 1961.
35. AHEC, Fonds Chambre de commerce, *Les chambres de commerce dans le monde*, 1962, pp. 22 et 30.
36. Roger Marceau, «La planification est-elle possible au Québec?», *Cité Libre*, 17, 2 (novembre-décembre 1966) 12.
37. Voir Rollande Robert, «Le Conseil économique du Canada. C'est de la planification ou c'en est pas», *Commerce* 66, 4 (mai 1964) 17-18; «Le Conseil national de productivité», *Relations industrielles*, 18, 1 (janvier 1963) 120-129.
38. Létourneau, «Québec d'après-guerre et mémoire collective», p. 69.
39. «La politique économique provinciale», in Raynault, *Le rôle de l'État*, p. 47.
40. «M. René Lévesque dénonce le conservatisme et le laissez-faire», *Le Nouveau journal*, le 10 novembre 1961.
41. Roland Parenteau, «La politique économique provinciale», p. 50, et «Le plan d'orientation économique requière la collaboration de l'industrie», *Le Nouvelliste*, le 26 novembre 1962.
42. AHEC, Fonds Chambre de commerce 17, 342/11, «Le développement économique du Québec: problèmes et moyens de solution», p. 12; 343/2, «Point de vue du Conseil d'Orientation Économique du Québec», p. 1.
43. ANQQ, Fonds Jean-Lesage, 80, 1, Conseil d'orientation économique du Québec, *Rapport intermédiaire I-A/63*, Québec, le 5 mars 1964, pp.5-8.
44. AHEC, Fonds Chambre de commerce, 17, 342/3, «Entreprise et orientation économique», Texte de Fernand Girouard, le 22 février 1963, pp. 1-2, et «Le retard du Québec: l'entreprise privée n'est pas responsable -M. F. Girouard.» *La Presse*, le 8 novembre 1963.
45. Richard Arès, s.j., «Pour quoi l'État?», *Relations*, 21, 247 (juillet 1961) 178-179.
46. «Mettez fin à vos querelles avec le monde ouvrier; songez plutôt à la planification», *La Presse*, le 23 novembre 1963.
47. Gérard Dion, «Corps intermédiaires: groupes de pression ou organismes administratifs?», *Relations industrielles* 19, 4 (1964) 463-477.
48. Évêque canadien, «Collaboration indispensable entre les pouvoirs publics et les corps intermédiaires», *Relations industrielles* 19,1 (janvier 1964), pp. 119-124.
49. Gérard Dion, «Socialisation», *Maintenant* 23 (1963) 331-332.
50. Jacques Parizeau, «La planification économique» (1963) et Eric Kierans, «Le Québec au point tournant de son histoire» (1964), in Roger-J. Bédard, *L'essor économique du Québec*, pp. 286-287 et p. 410.
51. Claude Ryan, «Les conditions d'une collaboration entre l'État et les corps intermédiaires», in Semaines sociales du Canada, *L'État et les corps intermédiaires*, Rapport de la 39^e session (Québec), Montréal, Bellarmin, 1964, pp. 24 et 26.

52. Jean-Réal Cardin, «Les implications de la participation des corps intermédiaires au sein des organismes publics», in *L'État et les corps intermédiaires*, p. 94.
53. Propos rapportés par Richard Arès, s.j., «Du rôle de l'État québécois dans la collectivité», *Relations* 244 (avril 1961) 101.
54. Roland Parenteau, «The Québec Economic Advisory Council», *Canadian Public Administration* 8,2 (juin 1965) 166-167.
55. Dale C. Thomson, *Jean Lesage et la Révolution tranquille*, Saint-Laurent, Éditions du Trécarré, 1984, p. 253.
56. *Ibid.*, p. 255.
57. Roland Parenteau, «L'expérience de la planification au Québec (1960-1969)», *L'Actualité économique* 45, 4 (1970) 692-696; Paul-André Julien, «La planification au Québec: des limites économiques ou politiques?», in Édouard Cloutier et Daniel Latouche, *Système politique québécois*, LaSalle, Hurtubise HMH, 1979, pp. 366-367; Marceau, «La planification est-elle possible au Québec», pp. 19-20 et 22.
58. Thomson, *Jean Lesage et la Révolution tranquille*, p. 253.
59. Yves Roland, «Où en est la planification québécoise?», *Commerce* 70 (février 1968) 37-38.
60. Jacques Benjamin, *Planification et politique au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1974, pp. 77-78.
61. ANQQ, Fonds Jean-Lesage, 43, 1, René Paré à Jean Lesage, le 21 juin 1961.
62. Voir «L'API a cessé d'être un mécanisme de défense contre le syndicalisme. - Fernand Girouard, prés. API», *La Presse*, le 25 novembre 1963.
63. «Les centrales syndicales critiquent le bill 54; l'Association des industriels fait des suggestions», *La Presse*, le 7 mars 1964.
64. «La dernière version du Bill 54 est inacceptable pour les patrons», *Le Devoir*, le 25 juin 1964. Jean Brunelle (directeur général de l'API), «La fonction publique, l'État et la nation», *La Presse*, le 5 février 1965. «L'austérité: L'Association professionnelle des industriels donne raison à Jean Lesage», *La Presse*, le 10 décembre 1965.
65. Pour certains, il fallait vaincre l'individualisme des patrons, mais pour d'autres, il valait mieux créer une structure patronale. Pour les uns, la collaboration au sommet était nécessaire, pour les autres, il fallait d'abord assurer aux employés une participation à la gestion. Voir «Une table ronde où se rencontrent patrons et ouvriers», *Actualité* (mai 1966) pp. 14-20.
66. Jean Brunelle, cité par Guy Cormier dans «Du refus à la participation», *La Presse*, le 29 juillet 1966. Voir aussi «Un conseil du patronat», *Le Soleil*, le 30 novembre 1965. «Jusqu'ici, la Révolution tranquille s'est faite sans les hommes d'affaires. - Paul Normandeau», *La Presse*, le 25 novembre 1965.
67. Louis Martin, «Ces hommes derrière le pouvoir. À Québec, une nouvelle génération de hauts fonctionnaires élabore la "révolution tranquille": les technocrates», *Magazine Maclean* 4, 10 (octobre 1964) 25-26, 84-87.
68. Louis Martin, dans *Magazine Maclean* 6, 11 (novembre 1966) 3.
69. «Leaders nouveaux et nouvelles formes de leadership», *Les nouveaux québécois*, rapport du 3^e Congrès des affaires canadiennes de l'ICAP, Québec, Presses de l'Université Laval, 1964, p. 36. Voir aussi «La maturation des sciences sociales et l'engagement», in Steven Brooks et Alain G. Gagnon, *Les spécialistes des sciences sociales et la politique au Canada. Entre l'ordre des clercs et l'avant-garde*, Montréal, Boréal, 1994, pp. 63-89 (d'abord publié en anglais en 1988).
70. Michel Chartrand, «La révolution québécoise, une révolution bourgeoise» (1964) in *Les nouveaux québécois*, pp. 122-142; Dorval Brunelle, *La désillusion tranquille*, Montréal,

- Hurtubise HMH, 1978, p. 113; Gilles Bourque et Anne Legaré, *Le Québec. La question nationale*, Paris, Maspéro, 1979, p. 175.
71. Jean-Jacques Simard, «La longue marche des technocrates», *Recherches sociographiques* 18, 1 (janvier-avril 1977) 93-132 et «Québec et frères Inc. La cybernétisation du pouvoir», *Recherches sociographiques* 20, 2 (mai-août 1979) 239-261; Daniel Salée, «L'analyse socio-politique dans la société québécoise: bilan et perspectives» in Gérard Boismenu et al., *Espace régional et nation*, Montréal, Boréal, 1983, pp. 16-49 et «Reposer la question du Québec?», *Revue québécoise de science politique* 18 (automne 1990) 83-106; Jocelyn Létourneau, «Québec d'après-guerre et mémoire collective» et «Critique de la raison technocratique: définir une avenue à la jeune recherche québécoise», in Fernand Dumont (dir.), *La société québécoise après 30 ans de changements*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991, pp. 341-356.
 72. Voir Alain-G. Gagnon et Mary Beth Montcalm, *Québec: au-delà de la Révolution tranquille*; Paul-André Linteau et al., *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1986, chapitres 20 et ss.
 73. Kenneth McRoberts, *Quebec. Social Change and Political Crisis*; William D. Coleman, *The Independence Movement in Quebec*, Toronto, University of Toronto Press, 1988, 1984, 274 p.; Michael D. Behiels, «Quebec: Social Transformation and Ideological Renewal, 1940-1976».
 74. Voir Jean-Claude Robert, «La recherche en histoire du Canada», *Revue internationale d'études canadiennes* 1-2 (printemps-automne 1990) 15-16.
 75. Le travail des historiens des années 1970 et 1980 a non seulement remis en cause le rôle de la nouvelle classe moyenne, il a aussi banalisé l'ampleur de la révolution tranquille.
 76. Yves Roland, «Où en est la planification québécoise?», p. 37a.
 77. Lise Bissonnette, «Quebec in the Eighties: Changing of the Guard», Harvard University, Center for International Affairs, Canada-US Seminar, le 1^{er} mars 1988.
 78. Voir François Rocher, «New Trends in Quebec Nationalism: From State Nationalism to Business Nationalism», Communication présentée au congrès biennal de l'Association for Canadian Studies in the U.S., Boston, MA, le 22 novembre 1991.
 79. Alain-G. Gagnon et Khayyam Z. Paltiel, «Toward Maîtres chez nous: The Ascendancy of a Balzacian Bourgeoisie in Quebec», *Queen's Quarterly* 93, 4 (Winter 1986) 745-746; McRoberts, *Quebec. Social Change and Political Crisis*, p. 440.
 80. Dans «Quebec's New Quiet Revolutionaries», (*Canada, Quebec and the Uses of Nationalism*, Toronto, McClelland and Stewart, 1986, p. 103), Ramsay Cook voit dans la montée de cette éthique commerciale un nouveau type de nationalisme dans lequel l'État est absent.
 81. Voir Peter C. Newman, «Quebec's New Wave of Hero Worship», *Maclean's Magazine* 101, 51 (December 12, 1988) 48.
 82. Jacques Parizeau, «Transition», *Administration publique du Canada* 31, 1 (printemps 1988) 11; Vincent Lemieux, «Une nouvelle classe politique?», *Relations* 531 (juin 1987) 138.
 83. Gagnon and Paltiel, «Towards Maîtres chez nous», p. 736.
 84. Gilles Paquet (dir.), *La pensée économique au Québec français*, Montréal, ACFAS, 1989, 364 p.; Jean Mercier, *Les Québécois, entre l'État et l'entreprise*, Montréal, L'Hexagone, 1988, 205 p.; Pierre-André Julien et al., *La belle entreprise. La revanche des PME en France et au Québec*, Montréal, Boréal, 1986, 237 p.
 85. Robert Gagnon, *Histoire de l'École polytechnique de Montréal*, Montréal, Boréal, 1990, 528 p.

86. Jean-Pierre Charland, *Les pâtes et papiers au Québec, 1880-1980*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990, 447 p.; Jorge Niosi et al., *La montée de l'ingénierie canadienne*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1990, 235 p.; Carole-Marie Allard, *Lavalin: Les ficelles du pouvoir*, Chicoutimi, Éditions JCL, 1990, 317 p.; Magazine Les Affaires, *Profil d'entreprises québécoises*, Montréal, Éditions Biographiques Canadiennes-Françaises, 1983, 270 p.; Michel B. Bédard et al., *L'homme d'affaires québécois des années 1980*, Montréal, Hurtubise HMH, 1983, 418 p.; Gilbert Tarrab, *Partenaires sociaux et entrepreneurship québécois*, Montréal, Hurtubise HMH, 1985, 336 p.; Corporation professionnelle des comptables en management, *Guerriers de l'émergence*, Montréal, Québec/Amérique, 1986, 482 p.; Matthew Fraser, *Quebec Inc.*, Toronto, Key Porter, 1987, 280 p.; Colette Chabot, *Péladeau*, Montréal, Libre Expression, 1987, 281 p.; Marie Beaupré et Guy Massicotte, *Édouard Lacroix. Pionnier de l'entrepreneurship beauceron*, Rimouski, UQAR-Édiconseil, 1989, 261 p.
87. Pierre Poulin, *Histoire du mouvement Desjardins*, Montréal, Québec/Amérique, 1990, 373 p.; Claude Beauchamp, *Agropur. Cinquante ans de rêves et de réalisations depuis la Société coopérative agricole du canton de Granby, 1938-1988*, Montréal, Boréal, 1988, 291 p.; Louis Fournier, *Solidarité Inc. Un nouveau syndicalisme créateur d'emplois*, Montréal, Québec-Amérique, 1991, 287 p.; Mario Pelletier, *La machine à milliards. L'histoire de la Caisse de dépôt et de placement du Québec*, Montréal, Québec/Amérique, 1989, 330p.
88. Ce concept, emprunté à Thomas Courchene, signifie que le nationalisme économique a remplacé le nationalisme politique dans les années 1980. Voir «Market Nationalism», *Policy Options* 7, 8 (October 1986) 7-12.
89. Caroline Jarry, «Canada-USA-Mexique. Quel lien? L'opposition achoppe sur la solution de rechange», *La Presse*, le 27 avril 1991, p. B-7.
90. Jean-Claude Leclerc, «Quebec businesses», *The Gazette*, le 8 novembre 1991, p. B-3.
91. Louis Gill, «Le partenariat patrons-syndicats est-il la solution?», *Le Devoir*, Le 17 octobre 1989, p. 7; Raymond Hudon, «La construction de solidarités nationales contre le mouvement syndical», *Politique* 4 (automne 1983) 130-163; Carla Lipsig-Mummé, «Future Conditional: Wars of Position in the Quebec Labour Movement», *Studies in Political Economy* 35 (Autumn 1991) 73-107; Peter Gouverich, *Politics in Hard Times. Comparative Responses to International Crisis*, Ithaca, N.Y., Cornell University Press, 1984, 267 p.
92. Michel Duquette, «Le modèle québécois», *Le Devoir*, le 14 novembre 1991, p. A-8.
93. Jean-H. Guay en parle comme du «néo-nationalisme de droite» dans «Le patronat: une années de transition», in Denis Monière (dir.), *L'année politique au Québec, 1989-1990*, Montréal, Le Devoir-Québec/Amérique, 1990, p. 140. On trouve un exemple de cette attitude dans Louis Falardeau, «Marcel Côté, l'homme qui veut tout privatiser», *La Presse*, le 2 novembre 1991, p. A-2; Le gouvernement fédéral représente un autre danger: voir Gilles Lesage, «Le vieux rêve du partenariat pour la prospérité», *Le Devoir*, le 27 septembre 1991, pp. B-1-2. Jane Jenson and Miriam Smith, «L'Union économique, une menace commune au Québec et au Canada», *Le Devoir*, le 31 octobre 1991, p. B-8.
94. Il s'agit, bien sûr, du gouvernement libéral de Robert Bourassa. Voir Louis Falardeau, «Une théorie qui ne s'est pas traduite en actes» et «Les gens d'affaires aiment bien le gouvernement», *La Presse*, les 2 et 3 novembre 1991, pp. A-1-2.
95. *Magazine Maclean* (février 1964) 48.
96. Voir Robert Arcand, «Les catholiques du Québec et le fascisme italien», *Cahiers d'histoire* 8, 2 (printemps 1988) 11-17; Maurice Joubert, «Le Conseil d'orientation économique du

Québec», *Relations industrielles* 18, 1 (janvier 1963) 116; Roland Parenteau, «L'expérience de la planification», p. 681 et «The Québec Economic Advisory Council», p. 169; Robert Shepard, «Market nationalism - Quebec Inc. on the Japanese model», *Globe and Mail*, le 28 mai 1990, A-7.

97. Roger Marceau, «La planification est-elle possible au Québec?», p. 12.